



Christian Broucayet, Administrateur
de Movable / Président de Fnaut Aquitaine

MOUVABLE

PROMOTION RENOUVELÉE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

OBJECTIFS

Aujourd'hui, les transports collectifs ne peuvent plus être pensés de façon autonome. La réflexion du groupe de travail porte sur un service complet de la mobilité. Il s'agit d'intégrer l'ensemble des services de la mobilité associant transport en commun et services nouveaux (vélos libre service, véhicules électriques, autopartage, co-voiturage, stationnement...). Le groupe de travail élabore des propositions sur l'usage. Très divers, les usagers devront être pris en compte non comme un ensemble homogène, mais comme une diversité allant de l'abonné au voyageur occasionnel, du technophile à la personne âgée, en passant par les personnes à mobilité réduite (voyageur avec bagages, adulte avec poussette, personne en situation de handicap...) et les jeunes.

Comment faire émerger l'innovation ? L'attractivité globale des réseaux doit se nourrir de méthode renouvelée et d'innovations pour proposer un saut d'échelle. Comment rendre « sexy » les déplacements en transport en commun qui se font actuellement en voiture ? Le confort, l'accessibilité, des standards de qualité de service doivent-ils être définis ? Faut-il un accès wifi dans le train, le car ou les transports urbains ? Quel confort aux points d'attente, arrêts et lieux de correspondance ? Plus globalement, comment améliorer le confort d'usage ? Comment renforcer l'attractivité globale ? Quelle billetterie et quelle communication pour un service complet de mobilité à l'échelle de l'aire métropolitaine ?

La simplicité, la lisibilité et l'accessibilité sont au centre des travaux de cette mesure de la Charte des mobilités.

PARTENARIAT

Chef de file: Movable

Partenaires: Bordeaux Métropole, conseil général de la Gironde, conseil régional d'Aquitaine et a'urba.

Acteurs associés: chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, services de l'État, Puma, EPA Bordeaux-Euratlantique, Sysdau, Fnaut, partenaires sociaux.

ACTIONS

Une mesure phare émerge des débats: le « billet unique multimodal » qui promeut une simplicité d'usage des transports en commun.

Il permet d'emprunter l'ensemble de l'offre de transport disponible sur un territoire donné. A l'intérieur du territoire de la métropole bordelaise, le billet unique permettra d'emprunter les trains régionaux Ter Aquitaine, en plus des transports urbains et des cars départementaux. Par cette acceptation tarifaire, les lignes ferroviaires deviennent ipso-facto des lignes intégrées au réseau urbain, renforçant l'armature structurante du réseau métropolitain (train-tram - lianes - cars).

« [...] intégrer l'ensemble des services de la mobilité associant transport en commun et services nouveaux. [...] »

Ce billet unique est, concrètement, le titre Tbc décliné sous toutes ses formes. Cette mesure nécessite une convention d'acceptabilité des titres Tbc sur le réseau Ter Aquitaine à l'intérieur du territoire métropolitain. Cette convention existe déjà avec le réseau TransGironde sur la métropole. Elle existe aussi entre le Ter Aquitaine et Baïa (Sud Bassin d'Arcachon), ou sur d'autres métropoles (Nantes par exemple).

Une phase expérimentale d'acceptabilité des titres urbains à bord des Ter Aquitaine sur la ligne du Médoc (Bordeaux-Parempuyre) est lancée en 2015 afin de tester et d'évaluer l'impact de la mesure transitoire qui devrait être rapidement généralisée à l'ensemble du périmètre métropolitain au fur et à mesure du déploiement des Ter plus capacitifs. Les membres du groupe de travail ont vivement exprimé le souhait que cette expérimentation puisse être étendue à l'ensemble de la métropole de Bordeaux dans un délai court.